

## Compte-rendu du CHS-CT du 20/06/2022



### - E.I.F.I. :

La climatisation entraîne des problèmes de bruits et de courant d'air donc de la gêne pour les agents. M. Ricou explique que le remplacement d'une armoire de clim et les modifications sur 2 autres armoires ont rétabli une clim plus douce sur tout l'atelier.

***Durant la D.P.R., une correction a été apportée aux réglages pour ramener la température entre 19° et 23°***

Concernant le transfert des bobines, une recherche d'un chariot adapté a abouti à l'essai d'un prototype en janvier 2022. Une modification des mâchoires trop serrées a permis la livraison du chariot définitif en juin 2022.

L'environnement bruyant dans l'atelier :

***Le port d'E.P.I. est rendu obligatoire et le bureau des encadrants ainsi que la salle de repos des agents ont été déplacés.***

Un audit a été réalisé par la société Veritas.

Plusieurs solutions ont été envisagées au vu des résultats et de l'identification des zones les plus bruyantes, en plus des mesures déjà prises : Pose de claustras, panneaux absorbants. La création de caissons pour les machines ou de cabines pour les agents n'est pas possibles au vu de la nature même de l'activité.

***Le Docteur Osselin ne constate pas de maladies professionnelles mais des déficits d'audition dans les aigus pour certains agents.***

M. Maarek propose une saisine de la SAFI pour améliorer les conditions de travail des agents.

Aux questions de Solidaires Finances Publiques concernant les formations pour l'utilisation des chariots et le nombre de chariot, l'administration répond que les nouveaux chariots sont utilisables avec la même qualifications que pour les transpalettes électriques.

Au sujet de l'ambiance sonore, Solidaires Finances Publiques demande :

- Qu'une évacuation incendie soit effectuée en conditions réelles avec bouchons d'oreille

- Si les agents peuvent être amenés à retirer leurs bouchons d'oreille pour pouvoir communiquer et quelles peuvent être les conséquences. ***L'ISTT, M. Maarek préconise l'utilisation de bouchons d'oreille qui filtrent certaines fréquences sonores, ce qui permet de communiquer tout en gardant ses bouchons.***

- Quel est l'avis de l'ISST sur l'installation de panneaux absorbants et de claustras ? Il préconise leur installation même si le niveau sonore est inférieur à la limite légale. Nous avons demandé une visite de site qui déroulera vraisemblablement fin septembre.

## **- Budget CHS-CT**

***L'administration proposait l'achat de nouveaux fauteuils mais comme nous considérons que cet achat ne relève pas du CHS-CT, nous avons préféré orienter les financements des stores pour la cantine de Nemours.*** Nous avons accepté exceptionnellement quelques EPI pour les agents.

Concernant l'achat de talkies-walkies, Solidaires Finances Publiques insiste sur le fait que ces derniers, prévus pour les travailleurs isolés ne remplacent pas les DATI (dispositif d'assistance pour travailleur isolé). L'administration reconnaît que ce n'est pas le même usage ni la même finalité, mais ajoute que les talkies-walkies sont plus pratiques pour communiquer lors de tests de prises par exemple que les téléphones professionnels. ***Suite à l'insistance de Solidaires Finances Publiques, l'administration s'engage à rechercher une solution pour pouvoir fournir des DATI aux personnels isolés.***

À la question de Solidaires Finances Publiques concernant l'obtention des souris ergonomiques, l'administration indique que celle-ci est soumise à prescription médicale.

Solidaires Finances Publiques propose par ailleurs de généraliser la formation serre-file et manipulations d'extincteurs. L'ISST confirme que la formation n'est pas obligatoire mais l'extension du télétravail et ses conséquences impliquent la formation de personnes supplémentaires.

## **- Wifi**

***Les deux projets de Nemours et Noisiel sont validés par l'ISST.***

Solidaires Finances Publiques suggère la coupure des bornes quand celles-ci ne sont pas utilisées afin de réduire les expositions inutiles.

## **- Fiches RSST**

Le sol glissant dans le parking de Montreuil sera poncé pour éviter les chutes. ***Solidaires Finances Publiques insiste pour que les fiches RSST apparaissent dans le registre dès qu'elles sont déposées et qu'elles ne soient pas reformulées par l'administration.*** Celle-ci répond positivement à ces deux requêtes.

## **- Divers**

-Suite à une question de Solidaires Finances Publiques, l'administration nous confirme qu'il n'y a pas de compensation financière lors d'interventions le week-end, malgré l'absence de cantine.

-M. Maarek donne un avis réservé concernant les purificateurs d'air de Nemours conformément aux préconisations de la médecine de prévention.